

PJ 8 au Cerfa n°15679*03 « Enregistrement d'une ICPE »

Avis du propriétaire sur la remise en état du site

	<u>Siège social :</u> 20 avenue Reille 75014 PARIS
	<u>Site du projet :</u> 50 rue de la Rivière 72230 ARNAGE



ABRASIENNE

ABRASIFS APPLIQUÉS

SCI ~~345~~ ARNAGE 345

20 avenue Reille
75014 PARIS

A l'attention de Monsieur Jean-Paul JOYEAU

Lettre recommandé avec AR n° 1A 181 291 5616 4

**Objet : Avis du propriétaire sur la remise en état du site logistique d'Arnage - Le Mans en cas d'arrêt définitif
Projet d'implantation d'un bâtiment à usage d'entrepôt, d'atelier de découpe et de bureau ZAC de la Rivière à
Arnage (72)**

Paris, le 17 septembre 2020

Monsieur,

Nous allons déposer un dossier de demande d'enregistrement au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, concernant un projet d'entrepôt logistique situé sur les parcelles 165 AL et 149 AL de la commune d'Arnage, ainsi que sur les parcelles 103 KR, 111 KR et 58 KR de la ville du Mans.

Dans le cadre de l'instruction de notre dossier, et en référence au Code de l'Environnement, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'activité.

Notre proposition sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif est que le terrain soit laissé dans un état comparable à celui de la période précédant l'exploitation de l'installation mise à l'arrêt, et compatible avec le règlement du PLU des communes et du cahier des charges de la Zone industrielle et commerciale (appellation selon Corine Land Cover 18) sur laquelle le bâtiment sera implanté.

Dans le cadre d'une cessation d'activités, les mesures proposées porteront notamment sur :

- Le tri et le conditionnement de tous les déchets banals ou dangereux résiduels et l'évacuation en filières de traitement autorisées, ainsi que le nettoyage de la totalité du site (bâtiment et extérieurs),
- Les interdictions ou limitations d'accès au site (clôture ; mise en place d'un gardiennage le cas échéant...) pour assurer la sécurisation des lieux,
- Le maintien en état du dispositif de filtration des eaux pluviales (noues et bassin)
- Le maintien en état de fonctionner des utilités (alimentation électrique, alimentation gaz...) après consignation des équipements non-concernés par la sécurité du site, en arrêt de sécurité,
- La dépollution du sol et des eaux souterraines éventuellement pollués.

Dans un délai de trois mois avant l'éventuelle cessation effective d'activités, nous réaliserons un « mémoire de cessation d'activités » adressé au Préfet, aux mairies de



ABRASIEENNE

ABRASIFS APPLIQUÉS

Arnage et Le Mans, et à la DREAL qui fera le point précis sur les actions engagées pour assurer la sécurité environnementale du site.

Conformément à l'article R.512-46-4 alinéa 5 du Code de l'Environnement, je vous demande de bien vouloir me faire part de votre avis dans un délai de quarante-cinq jours à compter de la réception de ce présent courrier, auquel cas votre avis sera réputé émis d'office.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Paul JOYEAU
Président

En provenance de :

~~SCI ARMAGE 345
20 Avenue Reille
A l'attention de M. J-P JOYEAN
75014 PARIS~~

SGR2 V23 - PIC 31A - 2017298T001 - 1119

Présenté / Avisé le : 22 / 09 / 20

Distribué le : 22 / 09 / 20

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

(Prénom, Nom et NOM de mandataire)

Signature facteur

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 1A 181 291 5616 4

Numéro de l'AR :



Renvoyer à FRAB



ABRASIENNE
20 Avenue Reille
75014 PARIS



Destinataire

SCI ARMAGE 345
20 Avenue Reille
A l'attention de M. J-P JOYEAN
75014 PARIS

La Poste - SA au capital de 1 800 000 000 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 19 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS



Numéro de l'envoi : 1A 181 291 5616 4

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



Expéditeur

ABRASIENNE
20 Avenue Reille
75014 PARIS



Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur Internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :

- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la lettre recommandée...



Neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone

SCI 345

20 AVENUE REILLE – 75014 PARIS

ABRASIEENNE
20 avenue Reille
75014 PARIS

A l'attention de Monsieur Jean-Paul JOYEAU

Lettre recommandé avec AR n° *1A 181 29158157*

**Objet : Avis du propriétaire sur la remise en état du site logistique d'Arnage - Le Mans en cas d'arrêt définitif
Projet d'implantation d'un bâtiment à usage d'entrepot, d'atelier de découpe et de bureau ZAC de la Riviere à
Arnage (72)**

Paris, le 22 septembre 2020

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 17 septembre 2020, requérant notre avis au regard des mesures proposées pour la remise en état du site en cas d'arrêt définitif de l'exploitation de votre activité soumise à la réglementation des installations classées, et conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, je prends note de votre engagement à mettre en œuvre, dès l'arrêt de l'exploitation de votre site, les mesures suivantes :

- Le tri et le conditionnement de tous les déchets banals ou dangereux résiduels et l'évacuation en filières de traitement autorisées, ainsi que le nettoyage de la totalité du site (bâtiment et extérieurs),
- Les interdictions ou limitations d'accès au site (clôture ; mise en place d'un gardiennage le cas échéant...) pour assurer la sécurisation des lieux,
- Le maintien en état du dispositif de filtration des eaux pluviales (noues, pompes de relevage et bassin)
- Le maintien en état de fonctionner des utilités (alimentation électrique, alimentation gaz...) après consignation des équipements non-concernés par la sécurité du site, en arrêt de sécurité,
- La dépollution du sol et des eaux souterraines éventuellement pollués.

En tout état de cause, votre engagement devra :

- Respecter les prescriptions édictées au terme de l'arrêté d'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L512-7-1 du Code de l'environnement
- Répondre à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires, et notamment aux dispositions des articles R512-39-1, R 512-39-2, R512-39-3 du Code de l'Environnement.

Par ailleurs, les installations devront être laissées en bon état pour une réutilisation dans le respect du règlement du PLU des communes de Le Mans et Arnage.

Ainsi, au regard de l'ensemble de ces mesures, je vous prie de bien vouloir prendre note de l'avis FAVORABLE, en tant que propriétaire du terrain, sur les conditions de remise en état du site.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes sincères salutations,

Jean-Paul JOYEAU
Gérant



En provenance de :

~~ABRASIE ENNE
20 avenue Reille
75014 PARIS~~

562123 - PIC 31A - 20172987001 - 1119

Présenté / Avisé le : 24/09/20
 Distribué le : 24/09/20

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature destinataire : P. Jelle
 Signature facteur : JP

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 1A 181 291 5615 7



Renvoyer à FRAB



SCI ARNAGE 345
20 avenue Reille
75014 PARIS



Destinataire

ABRASIE ENNE
20 avenue Reille
75014 PARIS

La Poste - SA au capital de 3 800 000 000 euros - 365 000 000 RCS Paris - Siège social : 1 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS



Numéro de l'envoi : 1A 181 291 5615 7

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

SCI ARNAGE 345
20 avenue Reille
75014 PARIS



Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur Internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :

- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr

